

Nom Prénoms
Société
Adresse
Ville - Pays

... (Ville), le ... (Date),

Consulat / Ambassade de France
de ... (Ville)
Adresse
Ville - Pays

Objet : Invitation professionnelle pour demande de visa court séjour
Copie à ... (Nom et Prénoms du ressortissant)

Monsieur (*Madame*) le Consul,

Agissant en qualité de ... (*Préciser les fonctions : dirigeant, gérant...*) de la société ... (*Raison sociale*), je vous informe avoir l'intention d'inviter en France le ressortissant étranger ci-après désigné : Monsieur (*Madame*) ... (Nom et Prénoms), né(e) le ... (Date) à ... (Ville, Pays), détenteur du passeport n° ... (numéro), résidant actuellement ... (*Adresse actuelle du ressortissant*) et exerçant la profession de ... (*Intitulé de la profession et coordonnées de l'employeur*).

Cette invitation intervenant dans un cadre strictement professionnel est prévue pour une durée de ... (*nombre de jours ou semaines < 90 jours*), du ... (*Date d'arrivée*) au ... (*Date de départ*). Elle a pour objectif ... (*Préciser selon les cas : assister à un séminaire, établir un partenariat entre les sociétés, finaliser un contrat...*).

Pendant la durée de son séjour, Monsieur (*Madame*) ... (Nom et Prénoms du ressortissant) sera logé(e) ... (*Préciser selon les cas : au domicile du signataire, dans un hôtel...*) à l'adresse suivante : ... (*Préciser*).

Les frais inhérents au séjour en France de Monsieur (*Madame*) ... (Nom et Prénoms du ressortissant) seront intégralement pris en charge par ... (*Préciser : la société d'accueil, sa société, un gérant, la direction des ressources humaines...*).

La présente invitation est rédigée en vue de l'obtention d'un visa court séjour d'affaires sollicité par Monsieur (*Madame*) ... (Nom et Prénoms du ressortissant).

Je reste à votre entière disposition pour vous fournir toute précision utile et vous prie de croire, Monsieur (*Madame*) le Consul, en l'assurance de ma respectueuse considération.

Nom

Signature

Conseils :

La délivrance des visas Schengen est soumise à l'arrêté du 10 mai 2010 relatif aux documents et visas exigés pour l'entrée des étrangers sur le territoire européen de la France (Annexe D) et au règlement du 13 juillet 2009 établissant un code communautaire des visas (Articles 3, 24, 26 et annexe 4).

Le demandeur de visa pour affaires doit joindre le courrier d'invitation (ou ordre de mission) au consulat de France de son pays en vue d'obtenir un visa de court séjour. Le visa court séjour mention « voyage d'affaire » autorise un séjour d'une durée maximale de 3 mois.

En général, les documents suivants sont demandés (Il est cependant recommandé de s'adresser aux autorités consulaires du pays du demandeur afin d'obtenir la liste des documents à fournir pour l'obtention d'un visa) :

- Formulaire de demande de visa de court séjour dûment rempli
- Photographie d'identité récente aux normes
- Original + 1 photocopie du Passeport en cours de validité + copie des pages contenant les données personnelles et les anciens visas
- Photocopie d'une lettre d'invitation nominative avec prise en charge éventuelle des frais de séjour et d'hébergement
- Original + 1 photocopie des justificatifs relatifs à l'hébergement pendant la durée du séjour (attestation d'accueil ou réservation d'hôtel confirmée)
- Original + 1 photocopie des justificatifs relatifs aux moyens de subsistance pendant la durée du séjour en France (lettre de prise en charge)
- Original + 1 photocopie des justificatifs professionnels du demandeur (attestation de travail, bulletins de salaire et ordre de mission ou registre du commerce et patente)
- Original + 1 photocopie de l'assurance voyage-rapatriement souscrite au nom du demandeur de visa
- Photocopie de la réservation d'avion (aller et retour avec dates précises)